

HOMMAGE à Nicolas LEBOUTET le 29 Mars 2015

Monument aux morts Place Jourdan

Le 29 Mars 1915 au petit matin, Nicolas LEBOUTET, matricule n° 577 du 109^e Régiment d'Infanterie de Langres, était assassiné à HERSIN dans le Pas-de Calais, par les balles françaises d'un peloton d'exécution aux ordres d'une hiérarchie militaire stupide, brutale et incompétente.

Nicolas LEBOUTET était né à LIMOGES le 28 Février 1894.

Porté disparu de sa compagnie, dans les tranchées de Notre-Dame de Lorette, il est traduit devant le conseil de guerre de sa division.

Je vous lis les quelques lignes du témoignage de René GOUBLAY, soldat de 2^{ème} classe à la 3^{ème} Compagnie :

Demande : « *Dites moi ce qui s'est passé le 10 Mars au matin !* »

Réponse : « *LEBOUTET est monté aux tranchées avec les cuisiniers de la 1^{ère} section. Il portait un sac de farine* »

D : « *A quel moment a-t-il quitté la corvée ?* »

R : « *A environ 300 mètres de la 1^{ère} ligne où se trouvait la compagnie* »

D : « *Vous-a-t il prévenu qu'il restait en arrière ?* »

R : « *Il marchait devant moi, mais comme il venait de perdre ses chaussures, je lui ai dit de passer en arrière et de me suivre comme il pourrait.* »

Malgré les témoignages et en raison de l'obstination sadique de ses supérieurs, Nicolas LEBOUTET est condamné à mort le 27 mars 1915 par le Conseil de Guerre de la 13^e D.I., pour « abandon de poste en présence de l'ennemi » et fusillé le 29 au matin.

Nicolas LEBOUTET avait 21 ans.

Il fut le 1^{er} des 7 fusillés pour l'exemple de Haute-Vienne. Entre le 20 Avril 1915 et le 11 Juin 1916, furent ainsi exécutés Antoine MORANGE, de CHAMPAGNAC la RIVIERE, Pierre TRANCHANT, Jean FAUCHER et Charles Francis FOURNERIE de LIMOGES, Jacques GAUTHIER de PEYRILHAC et Pierre MILLANT d'AMBAZAC.

Si la LIBRE PENSÉE a pris l'initiative de cet hommage à Nicolas LEBOUTET, c'est après avoir, sans succès, sollicité à deux reprises la mairie de LIMOGES, à qui revenait, à notre avis, la responsabilité de cette organisation. Les divers groupes présents au Conseil Municipal ont alors été contactés, et seul le groupe LIMOGES TERRE de GAUCHE nous a répondu favorablement ; il a présenté un vœu lors du Conseil

Municipal du 11 février demandant la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple, vœu que les autres groupes, d'un commun accord, ont refusé de mettre aux voix. Que LIMOGES TERRE DE GAUCHE soit ici remercié, tout comme les autres organisations présentes ce jour et que Maryline mentionnera tout-à-l'heure.

En ce qui concerne Antoine MORANGE, un hommage lui sera rendu par la mairie de CHAMPAGNAC la RIVIERE le 18 Avril. Antoine MORANGE a été fusillé à Flirey en Meurthe et Moselle le 20 Avril 1915 avec Félix BAUDY, Henri PREBOST et François FONTANAUD.

Félix BAUDY était né à ROYERES de VASSIVIERE, où il est enterré, Henri PREBOST à SAINT MARTIN CHATEAU en Creuse, François FONTANAUD à Montbron en Charente.

François FONTANAUD a été tiré au sort pour subir la peine capitale ; Antoine MORANGE, Félix BAUDY et Henri PREBOST, militants CGT, ont été désignés par leurs supérieurs en raison de leur appartenance syndicale. L'industrie de guerre et le capitalisme en général trouvaient là un bon moyen d'éliminer ceux qui d'un certain point de vue auraient pu faire obstacle à leur rapacité.

Le 20 Avril une cérémonie aura lieu en Charente et en Creuse en leur mémoire.

En ce qui concerne les 3 fusillés de LIMOGES, nous verrons quelle décision prendra la municipalité.

Pour ce qui est de Jacques GAUTHIER, originaire de PEYRILHAC, une démarche a été faite auprès de la municipalité et nous sommes en attente d'une réponse prochainement.

Enfin, pour Pierre MILLANT, d'AMBAZAC, la municipalité lui rendra hommage le moment venu, suivant des modalités à définir.

Notre rassemblement d'aujourd'hui confirme notre volonté commune de poursuivre jusqu'au succès notre combat pour la réhabilitation collective, pleine et entière des 639 Fusillés pour l'exemple. Après le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de Haute-Vienne, plusieurs communes, dont AMBAZAC, SAINT-BRICE, COMPREIGNAC, EYMOUTIERS, ont émis des vœux en ce sens ; d'autres sont sur le point de le faire. Nous solliciterons l'ensemble des communes du département pour qu'elles en fassent de même.

La République se doit de rendre à ces hommes leur honneur et leur dignité, et parmi eux à Nicolas LEBOUTET, assassiné par l'armée française le 29 mars 1915 à l'âge de 21 ans.